



Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
École Notre-Dame-de-Lourdes
Assemblée tenue le mercredi 17 octobre 2018/Début 18 h

Présences :	M. Louis-Philippe Dubois (directeur) M. Maxime Boudreau (parent) M. Bruno Lafrance (parent) M. André Bernier (parent) Mme Julie Marcil (parent) Mme Cathy Bérubé (parent) Mme Nancy Paquette (parent)	Mme Émilie Turmel (enseignante) Mme Brigitte Tremblay (enseignante) Mme Chantal St-Jean (enseignante) Mme Marie-Pier Lavergne (enseignante) Mme Audrey Barsalou (ens.- ortho.) Mme Lynda Couture (service de garde)
Absences :	M. Pierre Boudreau (commissaire)	
Était présent pour le public	Aucun public n'est présent lors de cette séance.	
NDL-18-10-17-01	1. Mot de bienvenue	
	M. Dubois ouvre l'assemblée à 19h03 et souhaite la bienvenue à tous. Il nous présente rapidement les membres du conseil d'établissement de l'année.	
NDL-18-10-17-02	2. Nomination d'un (e) secrétaire	
	M. Maxime Boudreau propose Mme Émilie Turmel à titre de secrétaire. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
NDL-18-10-17-03	3. Adoption de l'ordre du jour	
	L'ordre du jour est présenté aux membres :	
	1- Mot de bienvenue 2- Nomination d'un (e) secrétaire	

- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Présence de monsieur le commissaire aux réunions du CÉ
- 5- Adoption du procès-verbal du 18 juin 2018
- 6- Période réservée au public
- 7- Déclaration d'intérêts
- 8- Proposition d'un calendrier des rencontres du CÉ :
12 décembre, 13 février, 17 avril, 17 juin, date supplémentaire
- 9- Règles de régie interne : proposition d'une modification mineure
- 10- Procédure d'élection au poste de président (e) du CÉ
- 11- Élection au poste de président (e) et de vice-président (e) du CÉ
- 12- Organisation de la liste des substituts : Régie interne et substituts au comité de parents
- 13- PEVR, Projet éducatif et Mesures 18-19
- 14- Informations scolaires :
 - CSDHR
 - École
 - Service de garde
 - OPP
 - Campagne de financement
- 15- Loi sur le cannabis
- 16- Dossiers faisant l'objet d'une approbation :
 - Balises 2018-2019 pour les dépenses relatives au fonds à destination spéciale et solde 2017-2018 de ce même fonds (rappel)
 - Don
 - Dépôt du calendrier des sorties pédagogiques et éducatives
- 17- Rapport du délégué du comité de parents
- 18- Droit de parole à monsieur le Commissaire
- 19- Sujet divers :
 - Parents : comment les rejoindre?
- 20- Levée de la séance

M. Dubois nous explique que le projet d'ordre du jour a été déposé à M. Lafrance puisque ce dernier avait le rôle de vice-président lors de la dernière année scolaire.

Mme Marcil souhaite ajouter le point *Récompenses en classe* au point 19 de cette présente séance.

Mme Bérubé propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

NDL-18-10-17-04 4. Présence de monsieur le commissaire aux réunions du CÉ

M. Dubois nous explique le rôle du commissaire lors des conseils d'établissement. Mme Paquette souhaite avoir quelques clarifications

sur la présence du commissaire.

Mme Paquette propose l'adoption de la présence de monsieur le commissaire aux séances du conseil d'établissement. La proposition est adoptée à l'unanimité.

NDL-18-10-17-05 5. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2018

M. Lafrance propose l'adoption de l'ordre du jour de la dernière séance du conseil d'établissement. La proposition est adoptée à l'unanimité.

NDL-18-10-17-06 6. Période réservée au public

Aucun public n'est présent lors de cette séance.

NDL-18-10-17-07 7. Déclaration d'intérêts

M. Dubois nous fait une courte présentation sur la déclaration d'intérêts et avise les membres que, si nécessaire, ils doivent compléter la déclaration et la lui remettre.

NDL-18-10-17-08 8. Proposition d'un calendrier des rencontres du conseil d'établissement

M. Dubois nous explique que, selon la loi, cinq rencontres doivent être tenues au courant de l'année scolaire. Considérant le présent calendrier, il est expliqué que nous avons une rencontre supplémentaire qui pourrait être annulée. Les dates suivantes sont donc retenues :

12 décembre, 13 février, 17 avril, 17 juin

M. Maxime Boudreau propose l'adoption du calendrier du conseil d'établissement de l'école. La proposition est adoptée à l'unanimité.

NDL-18-10-17-09 9. Règles de régie interne : proposition d'une modification

M. Dubois nous présente le document reçu lors d'un précédent envoi. Il nous explique que la plus grande modification de la régie interne consiste en l'ajout de substitut, autant du côté des enseignants que des parents.

De plus, M. Dubois nous présente et nous explique les raisons de l'ajout d'une limite de temps dans l'horaire.

M. Lafrance souhaite faire une contre - proposition. Il souhaite ajouter une quinzaine de minutes à cette limite de temps seulement si la séance tire à sa fin.

M. Dubois nous explique qu'il ajoutera la modification proposée par M. Lafrance dans le document de la régie interne et que cette modification sera appliquée dès la prochaine séance du conseil d'établissement.

NDL-19-10-17-10 10. Procédure d'élection au poste de président (e) du CÉ

Mme Paquette se propose à titre de présidente du conseil d'établissement.

NDL-18-10-17-11 11. Élection au poste de président (e) et de vice-président (e) du CÉ

Mme Paquette est élue à l'unanimité.

M. Lafrance propose sa candidature à titre de vice-président. Il est élu à l'unanimité.

NDL-18-10-17-12 12. Organisation de la liste des substituts : Régie interne et substituts au comité de parents

Les explications et les formalités de la formation des listes de substituts des enseignants et des parents ayant été présentées au cours du point 9 de cette présente rencontre, nous nous concentrons sur la formation de la liste de substituts au comité de parents.

Mme Marcil se propose afin d'être substitut au comité de parents. M. Maxime Boudreau propose aussi de prendre la place de Mme Marcil si besoin est.

NDL-18-10-17-13 13. PEVR, Projet éducatif et Mesures 18-19

M. Dubois nous explique que ces trois points seront d'une grande importance au cours de la prochaine année.

Il nous présente un document que l'on peut trouver sur le site de la commission scolaire concernant le PEVR. Il nous demande de consulter ce document afin d'être en mesure de discuter du sujet.

Par la suite, M. Dubois nous présente le présent projet éducatif de l'école que nous pouvons retrouver sur le site internet de l'école.

Finalement, il nous présente le document des mesures 2018-2019 qui

a été voté lors du précédent conseil d'établissement. Il nous explique que l'école doit gérer la somme de 142 576\$. De plus, la somme de 95 000\$ a été ajoutée, somme qui est partagée entre plusieurs écoles. Ce montant nous a permis d'ajouter la présence d'une agente de correction de langage au niveau des classes préscolaires.

À ces sommes, deux nouvelles mesures s'ajoutent au cours de la prochaine année. La mesure *École inspirante (15230)* contient la somme de 13 640\$ et la mesure *Sortie scolaire en milieu culturel (15 186)* contient la somme de 4 254\$.

NDL-18-10-17-14 14. Informations scolaires :

a) CSDHR

M. Dubois nous informe que plusieurs dossiers sont ouverts pour la prochaine année à la commission scolaire.

b) École

M. Dubois nous informe que l'école se prépare aux activités d'Halloween. Il nous informe aussi que les enfants de l'école ont pu vivre *Le cross-country* ainsi que *La grande récré* au cours des derniers mois.

c) Service de garde

M. Dubois nous informe que le service de garde participe encore au concours de citrouilles du jardin botanique. De plus, il nous informe que la clientèle est en hausse au service de garde.

d) OPP

M. Dubois nous informe que les parents de l'OPP se sont rencontrés au cours des dernières semaines afin de mettre en œuvre la campagne de financement.

e) Campagne de financement

M. Dubois nous informe que la campagne débutera le 2 novembre et se terminera le 23 novembre. Par la suite, les parents de l'OPP se chargeront de la comptabilisation et de la distribution des produits au cours du mois de décembre.

NDL-18-10-17-15	15. Loi sur le cannabis
	<p>M. Dubois nous informe que la loi est claire et interdit toute consommation dans les écoles.</p>
NDL-18-10-17-16	16. Dossiers faisant l'objet d'une approbation
	<p>a) Balises 2018-2019 pour les dépenses relatives au fond à destination spéciale et solde 2017-2018</p>
	<p>M. Dubois nous explique que la somme amassée lors des campagnes de financement doit être appliquée à des activités faites par tous les élèves de l'école. De plus, si l'école reçoit un don, la somme va directement dans le fond à destination spéciale.</p>
	<p>b) Dépôt du calendrier des sorties pédagogiques et éducatives</p>
	<p>M. Dubois nous présente et nous explique le calendrier des sorties éducatives. Certaines activités sont directement touchées par les mesures présentées au point 13 de la présente rencontre. Le montant demandé aux parents pour les activités culturelles offertes aux enfants de l'école sera donc grandement diminué.</p>
	<p>M. Lafrance propose l'adoption du calendrier des sorties pédagogiques. Le calendrier est adopté à l'unanimité.</p>
NDL-18-10-17-17	17. Rapport du délégué du comité de parents
	<p>M Dubois cède la parole à M. Lafrance qui représente le comité de parents. Ce dernier nous informe que le comité de parents est à la confection d'un dépliant concernant les différentes modalités des conseils d'établissements et des comités de parents.</p>
NDL-18-10-17-18	18. Droit de paroles à monsieur la commissaire
	<p>M. le commissaire étant absent, le présent point n'est pas abordé.</p>
NDL-18-10-17-19	19. Sujets divers
	<p>a) Parents : comment les rejoindre?</p>
	<p>M. Lafrance souhaite que nous nous questionnions sur les façons de faire afin d'avoir l'opinion d'une plus grande quantité de parents de notre école. M. Dubois nous propose de créer une adresse courriel qui sera diffusée à tous les parents de l'école et qu'ils pourront utiliser afin de joindre les membres du conseil</p>

d'établissement. Cette adresse sera finalement créée par M. Lafrance.

b) Récompenses en classe

Mme Marcil souhaite discuter des privilèges offerts aux enfants en classe. Elle se questionne sur la nécessité d'offrir des aliments peu nutritifs aux enfants lorsqu'ils ont un bon comportement.

Mme St-Jean nous explique que ce privilège est peu choisi en classe.

De son côté, M. Bernier souhaite faire la nuance entre le travail des enseignants et le travail des parents.

Mme Bérubé nous explique que, selon elle, tout est dans la modération et dans l'apprentissage des prises de décisions.

Finalement, M. Dubois nous informe que le conseil d'établissement ne peut, en aucun cas, porter un jugement sur les différentes récompenses offertes aux enfants.

NDL-18-10-17-20

20. Levée de la séance

Mme Lavergne propose que l'assemblée soit levée à 21h07. Mme. Tremblay seconde la proposition.

La présidente,

Le directeur

Mme Nancy Paquette

M. Louis-Philippe Dubois